



CRÉER OU REPRENDRE UNE ACTIVITÉ ÉCO-PAYSANNE

De l'idée au projet
Formation itinérante sur les fermes de Touraine

9 journées de mars à juin 2018
pour définir un projet qui concilie vie professionnelle,
vie privée et ancrage à un territoire

ADEAR 37

8, allée des Rossignols
37170 Chambray-lès-Tours

Contact : Marie-Pierre Auvray
09 66 89 52 16
contact@adear37.org



Créer ou reprendre une activité éco-paysanne De l'idée au projet

Programme de formation 2018

mardi 20 mars	Faire le point sur ses motivations et souhaits
mardi 27 mars	Acquérir une méthode pour avancer dans un projet d'installation agricole
mardi 3 avril	Connaître les spécificités du territoire, les acteurs agricoles et les mécanismes d'accès au foncier
mardi 10 avril	Conduire une production en agriculture biologique Découvrir la démarche de l'agriculture paysanne
mardi 17 avril	Repérer les éléments du chiffrage : budget et investissement
jeudi 3 mai	Appréhender les aspects organisationnels, juridiques et fiscaux
jeudi 24 mai	Aborder les questions de temps de travail, d'organisation. Envisager les possibilités d'une installation à plusieurs
lundi 4 juin	Commercialiser en circuits courts, transformer à la ferme
mardi 12 juin	Communiquer sur son projet, argumenter ses choix

Les journées se déroulent de 9 h 30 à 17 h 30.

Le programme complet comprend 9 journées de 7 h de formation (63 h au total).

Participation aux frais pédagogiques

Une adhésion à l'ADEAR 37 est demandée (10 €).

Le coût de la formation (1071 €) peut être pris en charge par Vivea, le fonds de formation professionnelle agricole.

Une participation de 50 € reste à votre charge.

Avec le soutien de

